



Le mot du Maire

Chers Barnabéennes et Barnabéens,

L'arrivée des beaux jours avec le printemps, période propice à la détente nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne. Nous avons eu un mois de mars pluvieux qui a permis une bonne remontée du niveau d'eau de nos retenues. Celles-ci étant essentielles pour que nous puissions passer l'été sans avoir de restrictions majeures d'eau potable ; ce n'est pas pour autant qu'il faut oublier les gestes d'économies d'eau. Cela commence par adopter les bons réflexes pour économiser l'eau afin de préserver les ressources qui ne sont pas inépuisables. A titre d'information la pluviométrie à Saint-Barnabé est de 133 mm pour janvier (pour 2022 : 73,5) pour février 18,5 (pour 2022 : 60,5), pour mars 146 mm (pour 2022 : 60) source de M. Marcel BLANCHARD. L'eau est un enjeu majeur, préservons là.

L'EGLISE

- L'horloge

Samedi dernier vers minuit, le fort coup de vent a mis à mal l'horloge du clocher de l'église, en effet l'horloge s'est désencastrée de son socle venant se briser par l'intérieur. Le passage à l'heure d'été se faisant quelques heures plus tard, drôle de coïncidence. Nous avons d'ores et déjà pris contact avec la société Bodet Campanaire pour qu'il puisse nous fabriquer un nouveau cadran d'horloge d'une dimension conséquente, permettant d'être visible et lisible de loin.

- Les vitraux

A ce propos, les vitraux sur les côtés de la façade de l'église vont être changés. Les vitraux subissent, au cours des siècles, de nombreuses destructions et altérations dues aux hommes, aux intempéries (pluie, grêle, chocs thermiques) ou tout simplement au manque d'entretien. Une réparation complète est en cours avec une restauration totale du vitrail, nécessitant la dépose du vitrail de son châssis métal. Une protection temporaire est installée dans l'ouverture. C'est l'atelier « Lumi Vitrail » situé à l'Hermitage-Lorge qui intervient. Il est spécialisé dans la conservation, la restauration et la création de vitraux et réalise toutes les ferronneries.

- Le clocher

Un audit avait été demandé à la société Bodet Campanaire, expert dans le domaine de la restauration des cloches, des équipements du clocher et des cadrans d'édifices. Nous nous sommes inquiétés du clocher et de son beffroi. Le clocher a été ébranlé le 11 novembre 1918, le jour de l'armistice, les cloches sonnaient à la volée dans toute la France et certainement un peu plus longtemps à Saint-Barnabé. Il a fallu attendre 1927 pour que l'église retrouve son clocher en parfaite état et consolidé. Voilà presque un siècle que notre clocher n'a pas eu une révision générale de son beffroi, cette ossature de bois qui supporte les cloches. L'audit a mis en évidence des défaillances du beffroi, nous obligeant par soucis de sécurité à entreprendre des réparations nécessaires au maintien en l'état des supports des cloches et des deux beffrois superposés.

Le budget primitif vient d'être voté... dont voici quelques éléments :

- **1 308 135 Euros** pour la section de Fonctionnement : budget en hausse qui n'échappe pas à la crise inflationniste.
- **1 969 392 Euros** pour la section d'Investissement qui prévoit les travaux d'aménagement de la rue Mendès France, les travaux de rénovation de l'école Mathurin Boscher, le programme voirie, les travaux de sécurité à l'église, l'étude de rénovation de la salle omnisports et la rénovation du pont de Trohelleuc.

Beaucoup de travail en perspective avec toute l'équipe municipale et les agents qui s'impliquent au quotidien pour la commune de Saint-Barnabé !

Votre Maire, Georges LE FRANC.

Vie communale

ÉTAT CIVIL – MARS 2023

Décès : Thérèse MARTIN, 93 ans, «Langoyer», décédée le 12 Mars à Bréhan (56), inhumée le 15 Mars à Saint-Barnabé.

Angèle DAGUILLON, 97 ans, « rue des Messanges », décédée le 27 Mars à Dourdan (91) et sera inhumée le 15 Avril à Plumieux .

P.A.C.S. : P.A.C.S. enregistré le **SAMEDI 25 MARS 2023** entre
Mélanie DUQUELELENEC & Mélanie FOULON
Domiciliées 1, impasse des Hortensias à Saint-Barnabé

Notre doyenne n'est plus

Notre doyenne, **Mme Angèle DAGUILLON** n'est plus...Je viens lui apporter par ces quelques lignes un témoignage d'affection.

Je ne ferai pas ici une biographie de notre doyenne, les personnes qui la connaissent se souviendront d'une femme heureuse, honnête et courageuse.

Elle avait le goût des choses simples et des petits plaisirs,

Elle avait toujours le sourire, une élocution limpide et était d'une grande courtoisie.

C'est ce souvenir que je garderais d'elle.

J'adresse à sa famille un témoignage d'affection, et mes plus sincères condoléances.

Adieu Angèle...

RECRUTEMENT SAISONNIER

La commune recrute un agent d'entretien des espaces verts du 1^{er} Juin au 31 Juillet.

Missions : tonte des gazons, débroussaillage, entretien de massifs, jardinières et arrosage.

Profil : polyvalent, organisé et autonome. Permis B obligatoire.

Lettre de motivation et CV à déposer à la Mairie.

OPÉRATION ARGENT DE POCHE POUR LES VACANCES D'AVRIL

Ce dispositif donne la possibilité aux adolescents de 16 à 17 ans d'effectuer de petits travaux sur la commune. 3 jeunes seront recrutés du 17 au 21 Avril.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

Permettre aux jeunes de découvrir le monde du travail et de gagner un peu d'argent.

Mission de 3h30 par jour pendant les vacances scolaires (avec 30 minutes de pause).

15 € par mission.

Inscription en mairie avec 1 contrat d'engagement. L'encadrement sera assuré par le personnel communal et/ou les élus.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **AVRIL 2007** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2022-2023 - CRÉATION DE POINT D'ARRÊT

En amont de la prochaine rentrée scolaire, les familles doivent déposer leur demande de création d'un point d'arrêt du bus scolaire **POUR le 31 MAI 2023 en Mairie.**

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
de 8h15 à 12h00 le samedi

HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
de 8h30 à 11h30 le samedi

DEMANDEURS D'EMPLOI

A la date du 1^{er} Mars 2023, ils étaient 57 (Hommes : 34 et Femmes : 23).

NOUVELLE ASSISTANTE MATERNELLE

Je vous informe de mon installation en tant que nouvelle assistante maternelle agréée pour 4 enfants sur la commune de St Barnabé à compter du 4 Septembre 2023.

N'hésitez pas à me contacter au 07 81 65 11 70.

Vous pouvez aller voir sur « nounoutop » mon annonce, ma formation, mon expérience, tarifs, recommandations etc ...

Au plaisir de travailler avec vous !

Mme Cindy PERROT, 1 rue le bocage - 22600 SAINT-BARNABÉ

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2023

Les personnes désirant participer au «concours communal des maisons fleuries» sont invitées à s'inscrire en Mairie, **pour le 1^{er} Juillet dernier délai.**

Pour notre commune, 4 catégories vous sont proposées :

1 ^{ère} catégorie	Parcs et jardins de + de 1 000 m ²
2 ^{ème} catégorie	Jardins privés de – de 1 000 m ²
3 ^{ème} catégorie	Façade ou balcon fleuri
4 ^{ème} catégorie	Commerce et structure accueillant du public

Le formulaire d'inscription au concours est à retirer au secrétariat de la mairie.

La clôture des inscriptions est fixée au 1^{er} Juillet 2023.

DÉCLARATION DES LOCAUX D'HABITATION

NOUVEAU

Vous êtes propriétaire ?

Que vous soyez un particulier ou une personne morale, avec **Gérer mes biens immobiliers**, dites-nous tout et simplifiez vos démarches.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr et sur votre espace particulier ou professionnel, à la rubrique « Biens immobiliers ».

QR code linking to the service.

Une déclaration des locaux d'habitation doit être souscrite en ligne. Cette obligation, codifiée à l'article 1418 du CGI, doit être accomplie pour la première fois avant le 1er juillet 2023.

La déclaration vise à permettre l'établissement de la taxe d'habitation, qui demeure applicable aux résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Elle doit également servir à l'établissement et au contrôle de la taxe sur les logements vacants. La déclaration incombe, comme on l'a dit, aux propriétaires de locaux d'habitation et porte sur l'occupation des locaux (nature de l'occupation et identité des occupants).

Tous les propriétaires de locaux d'habitation sont concernés. L'administration souligne que l'obligation déclarative s'impose à tous les propriétaires, personnes physiques ou morales. La déclaration porte sur la nature de l'occupation et l'identité des occupants. Aux termes de l'article 1418 du CGI, les propriétaires de locaux affectés à l'habitation doivent déclarer la nature de l'occupation de ces locaux, s'ils s'en réservent la jouissance, ou l'identité du ou des occupants si ces locaux sont occupés par des tiers.

L'administration précise que c'est la situation d'occupation au 1er janvier qui doit être déclarée. La déclaration doit donc être souscrite pour la première fois au plus tard le 30 juin 2023. Par la suite, elle ne sera renouvelée qu'en cas de changement de situation.

La déclaration s'effectue via le service « Gérer mes biens immobiliers »

Travaux

Travaux Rue Pierre Mendès France

Une réunion de présentation des travaux de la rue Pierre Mendès France a eu lieu avec invitation des riverains.

Le cabinet TECAM, Maître d'œuvre, représenté par M. CALMELS, a exposé, avec M. Le Maire, les futurs travaux. La sécurité est l'axe principal.

Ce projet a, dans sa généralité, satisfait les riverains. Les quelques points contestés seront étudiés.

Démarrage des travaux en septembre.

Horloge de l'église

A la stupeur des barnabéens, l'horloge a disparu dans la nuit du samedi 25 Mars... En effet, elle est tombée (à l'intérieur) Le trou a été refermé pour éviter l'entrée des oiseaux.

L'entreprise BODET a été appelé pour constater les dégâts et établir un devis de réparation.

Comité Voirie

Les membres de la commission (MM. Michel JOUAN, Thomas MAHÉO, Samuel BRIAND et Maxime CHAPEL) se sont réunis avec M. Georges LE FRANC, Maire, pour valider les travaux de voirie :

Le Paradis : 480 m d'enrobé - Kermenan : 750 m d'enrobé + Lotissement bocage : aménagement des voies.



Radars pédagogiques

2 radars ont été installés sur la commune, rue Jean Jaurès et rue Pierre Mendès France. Un comptage des dépassements est enregistré et sera analysé mi-avril.

Installation d'une station de recharge électrique haute puissance au village de Coëtmeur par le Groupe NW :



- Recharge ultra-rapide accessible à tous
- La recharge complète du véhicule est effectuée en vingt minutes
- Le stockage préserve le réseau électrique lors de la recharge à haute puissance
- Accessibles à tous les usagers, quel que soit leur réseau de charge habituel

Vie scolaire

MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – AVRIL 2023

Lundi 3 Avril	Mardi 4 Avril	Jeudi 6 Avril	Vendredi 7 Avril
Betteraves nature Cordon bleu Coquillettes Fruit frais	Coleslaw Curry de pois chiches coco Semoule Liégeois chocolat	Mini pâté en croûte Sauté de volaille Crème d'asperge Pommes noisettes Génoise vanille framboise	Taboulé Curry de poisson Beignets de brocolis Fruit frais
Lundi 10 Avril	Mardi 12 Avril	Jeudi 13 Avril	Vendredi 14 Avril
LUNDI DE PAQUES	Saucisson ail cornichons Lasagnes Compote de pommes	Concombres natures Falafels de fèves à la menthe Sauce tomate Navarin de légumes Gâteau mangue choc	Friand au fromage Saucisse de Toulouse Riz Jambalaya Fruit frais

Et c'est parti
pour 2 semaines...



Bonnes vacances
de Pâques !!!

Animations vacances scolaires



ANIMATION



DES CITYS STADES

Dans le cadre du projet d'animation des Citys Stades, Loudéac Communauté, la mairie de Saint-Barnabé et les éducateurs sportifs du territoire vous proposent une animation sportive durant les vacances de Pâques, se déroulant en 2 temps.

Une séance multisports sur le City de la commune le **lundi 17 avril 2023**.

- Heures : de 14h00 à 15h30
- Rendez-vous : au City Stade

Puis un regroupement à Allineuc avec différents jeunes du territoire inscrits dans le projet.

Cette animation s'adresse aux jeunes de 8 à 13 ans le **vendredi 21 avril 2023**.

Programme de la finalité : Handball, Hockey, Tir à l'arc, Pelote basque, Indiaika, Poulball, Frisbee, Flag rugby

- Horaires : Rendez-vous 9h20 Salle Omnisport. Retour vers 17h00
- Prévoir le pique-nique du midi, tenue de sport



L'inscription implique la participation aux 2 journées.

12 places

Participation : 2€

Inscriptions en mairie avant le 14 avril 2023

JEUDI 20 AVRIL 15 h - 17 h



JEUX EN VADROUILLE

LA LUDOTHÈQUE SE DÉPLACE À ST-BARNABÉ

Gratuit • Ouvert à tous !



Deux heures de découverte et de jeux

Salle Sterenn à St-Barnabé

Ludothèque Au fil du jeu
ludotheque@loudeac-communaute.bzh
02 96 66 40 17 • 07 64 38 94 65
f @ludoautildujeu



**Jeux vidéo et réalités virtuelles avec un casque à la bibliothèque :
Mercredi 26 avril de 9h à 11h30
Atelier d'une durée de 2h30 de 9h à 11h30
Inscription obligatoire à la mairie.
Pour les enfants à partir de 9 ans**



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2023

Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER - M. Michel JOUAN - Mme Fanny PHILIPPE - M. Thomas MAHÉO (Adjoints) – Mme Christelle GAUTHIER – MM. Samuel BRIAND – Franck JÉGLOT - Mmes Véronique LE GALLO – Charlène RIBEIRO - MM. Patrick DONNIO – Michel BOISDRON – Daniel HAMON (Conseillers Municipaux).

Absentes excusées :

Mme Catherine GOOSSAERT donnant pouvoir à M. Georges LE FRANC.

Mme Marie-Paule BUZULIER donnant pouvoir à M. Michel JOUAN

Secrétaire de séance :

Mme Fanny PHILIPPE

Ouverture de la séance à 20 heures 15.

Le procès-verbal de la réunion du 17 Février 2023 est approuvé.

PARC ÉOLIEN LES LANDES DU TIERS A PLÉMET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL AFIN D'IMPLANTER ET EXPLOITER UN PARC ÉOLIEN CONSTITUÉ DE 6 AÉROGÉNÉRATEURS ET DE 2 POSTES DE LIVRAISON

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable au projet d'extension du parc éolien Les Landes du Tiers à Plémet.

Sortie de M. Samuel BRIAND à 20 heures 30.

VENTE DES PARCELLES ZD N° 187 ET ZD N° 188 : MODIFICATION DU PRIX DE VENTE DES PARCELLES

Après échange avec Maître PINCEMIN, notaire, il convient de revoir le prix de vente des parcelles à Monsieur Samuel BRIAND. Le conseil municipal fixe le prix à 1.50 € le m2 pour la vente des parcelles et pour l'échange.

ÉCOLE MATHURIN BOSCHER – FERMETURE DE CLASSE A LA RENTRÉE 2023 : MOTION DE SOUTIEN AU COLLECTIF 45 CLASSES

Le Conseil Municipal apporte son soutien au collectif 45 classes.

AUTORISATION A DONNER A MONSIEUR LE MAIRE A DÉPOSER LES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Conseil Municipal autorise le maire à déposer un dossier de permis de construire relatif aux travaux de construction d'un préau à l'école Mathurin Boscher.

SDE : PROJET BASSE TENSION POUR L'ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ DE LA PARCELLE AC 78- Propriété SCI Côtes d'Armor Immobilier

Le Conseil Municipal ne prend pas en charge le coût de la prolongation des réseaux rue Jean Jaurès.

FINANCES : PASSAGE A LA NOMENCLATURE M57 AU 01/01/2023

Le Conseil Municipal autorise l'application de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections et adopte le principe de l'amortissement des immobilisations au prorata temporis.

COMPTES DE GESTION 2022 DU RECEVEUR MUNICIPAL

Les comptes de gestion pour le budget communal, les budgets annexes des lotissements du Bocage, du Pré Ménil et de l'Hermine sont adoptés, étant identiques aux comptes administratifs de 2022.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Le Conseil Municipal, délibérant sous la présidence de Monsieur Michel BOISDRON, sur les comptes administratifs de l'exercice 2022 dressés par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré, donne acte à Monsieur le Maire de la présentation faite des comptes administratifs lesquels peuvent se résumer ainsi :

✓Budget COMMUNE

	Dépenses	Recettes	Résultat		
Investissement	1 233 527,07 €	742 535,38 €	-490 991,69 €		
Fonctionnement	955 106,95 €	1 320 668,83 €	365 561,88 €		
TOTAL	2 188 634,02 €	2 063 204,21 €	-125 429,81 €		
	Résultat à la clôture de l'exercice 2021	Part affectée à l'investissement en 2022	Résultats 2022	ONB 2022	Résultat à la clôture de l'exercice 2022
Investissement	67 820,08 €		-490 991,69 €	0,00 €	-423 171,61 €
Fonctionnement	372 057,20 €	372 057,20 €	365 561,88 €	0,00 €	365 561,88 €
TOTAL	439 877,28 €	372 057,20 €	-125 429,81 €	0,00 €	-57 609,73 €
RAR de l'exercice 2022 sur l'exercice 2023					
	Dépenses	Recettes	Solde des RAR		
Investissement	132 605,07 €		-132 605,07 €		
Fonctionnement			0,00 €		
TOTAL	132 605,07 €	0,00 €	-132 605,07 €		

Et DÉCIDE

- D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement au compte 1068 en recettes d'investissement en 2023 pour un montant de **365 561,88 €**.
- DE REPORTER le déficit d'investissement au compte 001 en dépenses d'investissement en 2023 pour un montant de **423 171,61 €**.

Sortie de M. le Maire à 21 heures 45.

Le présent compte administratif du budget général de la Commune est adopté à l'unanimité.

✓Budget annexe LOTISSEMENT DU BOCAGE

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT
DEPENSES	55 317,08 €	32 956,80 €
Déficit reporté	/	/
RECETTES	52 685,08 €	55 316,80 €
Excédent reporté	/	/
DEFICIT FONCTIONNEMENT EXCEDENT D'INVES.	2 632,00 €	22 360,20 €
RESULTAT GLOBAL		19 728,20 €

Sortie de M. le Maire à 21 heures 45.

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement du bocage est adopté à l'unanimité.

✓Budget annexe LOTISSEMENT DU PRE MENIL

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT
DEPENSES	14 985,23 €	14 985,23 €
Déficit reporté		
RECETTES	14 985,23 €	
Excédent reporté		
DEFICIT FONCTIONNEMENT DEFICIT D'INVES.	/	14 985,83 €

Sortie de M. le Maire à 21 heures 45.

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement du Pré Ménil est adopté à l'unanimité.

✓Budget annexe LOTISSEMENT DE L'HERMINE

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT
DEPENSES	8 850,00	8 850,00
Déficit reporté		
RECETTES	8 850,00	/
Excédent reporté		
RESULTAT FONCTIONNEMENT DEFICIT D'INVES.	/	8 850,00 €

Sortie de M. le Maire à 21 heures 45.

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement de l'Herminie est adopté à l'unanimité.

VOTE DES 3 TAUX D'IMPOTS LOCAUX

A l'unanimité, les taux sont adoptés :

	TAUX 2023
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 27.90 % + 19.53 %	47,43 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	77,41 %
Taxe d'Habitation (RS)	14,93 %

BUDGETS PRIMITIFS POUR 2023

Les budgets primitifs pour 2023 proposés au vote du conseil municipal sont adoptés à l'unanimité et se montent au total de :

✓ Budget COMMUNE

Le budget présenté s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 1 308 135 Euros pour la section Fonctionnement
- 1 969 392 Euros pour la section Investissement

✓ Budget annexe LOTISSEMENT DU BOCAGE

Le budget présenté s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 35 588,60 Euros pour la section Fonctionnement
- 55 316,80 Euros pour la section Investissement

✓ Budget annexe LOTISSEMENT DU PRE MENIL

Le budget présenté s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 89 985,23 Euros pour la section Fonctionnement
- 84 970,46 Euros pour la section Investissement

✓ Budget annexe LOTISSEMENT DE L'HERMINE

Le budget présenté s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 28 850 Euros pour la section Fonctionnement
- 37 700 Euros pour la section Investissement

DROIT DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préemption sur les parcelles cadastrées AC N° 63, pour une contenance de 858 m² et AC N°200 pour une contenance de 979 m².

✓ Informations diverses :

- ☞ Adhésion de la commune à la démarche « Label 1 fleur » avec le Département des Côtes d'Armor.
- ☞ Installation d'une station de recharge haute puissance à Coëtmeur, terrain « La Clôture ».
- ☞ Programme voirie 2023 : Le Paradis et Kermenan et voie accès lotissement bocage.
- ☞ Rapport audit Beffroi de l'église
- ☞ RDV Bouygues Télécom : demande d'installation d'une antenne.
- ☞ Parc éolien des Landes du Tertre : renouvellement du parc.
- ☞ Installation de 2 radars pédagogiques Rue Pierre Rouxel et rue Jean Jaurès.
- ☞ Recrutement d'un saisonnier pour les mois de juin-juillet
- ☞ Animations vacances d'avril :
-17/04 : cap sports - city stade -20/04 : ludothèque - salle Sterenn - 26/04 : réalité virtuelle - bibliothèque

Vie associative & culturelle

COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN

L'Assemblée Générale du comité des fêtes de Blanlin a eu lieu le :

DIMANCHE 5 MARS à 11h00 à la Salle des Lilas



Le Président, M. Jean-Claude GICQUEL, a présenté le bilan des activités 2022. Les comptes sont positifs.

Pour 2023 :

Rando et grillades le 3 Septembre 2023.

Grillades des voisins le 13 Mai.

Repas de Noël le 9 Décembre

Le bureau est inchangé. M. Maurice BLANCHARD a été nommé Président d'Honneur.

U.N.C.

L'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Anciens Combattants a eu lieu le

DIMANCHE 12 MARS à 10h30 à la Salle des Lilas
Suivie d'un repas servi au Gwenestan.



Le nouveau Président, Michel BOISDRON a rappelé le fondement de l'association des anciens combattants, leur mémoire, leurs actions civiques.

L'effectif est de 24 adhérents.

Le Président a rappelé qu'il n'était pas obligatoire d'avoir un passé militaire pour adhérer à l'association
L'Assemblée Générale s'est clôturée par un repas servi au "Gwenestan".

Bureau

Président : Michel BOISDRON

Secrétaire : Pierre HARNOIS

Trésorier : Michel JOUAN

LECTURE POUR TOUS

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'association qui gère la bibliothèque a eu lieu le

MERCREDI 15 MARS à 18h à la Salle des Lilas.

La Présidente Jacqueline BEUREL a présenté le bilan 2022 de l'association.

5256 documents sont disponibles, plus les prêts B.C.A.

34 livres adultes et 82 pour enfants ont été achetés en 2022.

Abonnement : wapiti, belles histoires et j'aime lire.



61 abonnés + 5 classes scolaires des écoles de Saint-Barnabé

L'adhésion est de 2 euros.

L'ensemble du bureau a déploré le trop faible taux d'abonnés

Le bilan financier, présenté par Marylise POULAIN, la trésorière, est positif.

Projets 2023 :

Abonnement au magazine Good Doctor.

Le film documentaire sera reconduit.

Le prix des lecteurs se termine le 15 Mai.

Pour rappel, vous pouvez voter pour votre livre préféré parmi les 6 proposés, disponibles à la bibliothèque, en collaboration avec L.C.B.C.

Une nouvelle enseigne a été posée à l'entrée de la bibliothèque (qui a dit on ne sait pas où est la bibliothèque de Saint-Barnabé).

Le bureau

Présidente : Jacqueline BEUREL

Vice-Président : Jean-Yves PAMPANAY

Secrétaire : Marie-Bernard HUET

Vice-secrétaire : Yvonne DUVAL

Trésorière : Marylise POULAIN

Vice-trésorier : Alphonse MARJOT



↳ Rendez-vous le 20 Avril de 15h à 17h à la Salle Sterenn avec la Ludothèque de Loudéac. Gratuit.

↳ Rendez-vous le mercredi 26 avril de 9h à 11h30 .Pour les enfants à partir de 9 ans. Jeux vidéo et réalités virtuelles avec un casque.

Atelier gratuit – 6 places – Inscription obligatoire à la mairie.

La bibliothèque est ouverte le :

Le mercredi de 10h à 12h même pendant les « petites » vacances scolaires et de 16h30 à 17h30

le vendredi de 16h30 à 18h00

le samedi de 10h à 12h.



Tél. : 02.96.26.73.29

UN SAINT-BARNABÉ PARI MI LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE

L'Assemblée Générale a eu lieu le 17 mars 2023 à 18h30 à la salle Sterenn, suivie de la traditionnelle soirée galettes et crêpes.



Le Président Dany POULAIN a présenté :

- les manifestations de l'année : grillades le 11 juin, rassemblement national à St-Médard en Berry en septembre et le repas du 15 Octobre.
- les projets : le 5, 6 et 7 Mai 2023 à St-Médard des Près (en Vendée), le 14 Octobre repas.

Le bilan financier présenté par la trésorière s'équilibre. Les bilans moral et financiers sont adoptés.

Elections du tiers sortant :

Jean-Paul MACÉ – Yvon TURBAN – Alain OLIVIER – Véronique LE GALLO, réélus.

M. André BERNARD représentant le comité des fêtes est démissionnaire et sera remplacé lors du C.A. du comité des fêtes.

M. Thomas MAHÉO remplace Mme Véronique LE GALLO en tant que membre de la Municipalité.

La soirée s'est poursuivie par un repas galettes et crêpes et la projection d'un film et d'un diapo sur le déplacement à St-Médard en Berry

F.N.A.C.A.

Dimanche 19 Mars 2023 le comité local de la FNACA a commémoré doublement le 61^{ème} Anniversaire du cessez le feu en Algérie.

- En participant à une cérémonie, avec dépôt d'une gerbe de fleur par le président du comité Bernard GASTARD au monument aux morts de Saint-Barnabé, en présence de Monsieur le Maire et de Thibault BLANCHARD délégué de Saint-Barnabé au conseil des jeunes à la communauté de commune.
- En déléguant 16 représentants au 48^{ème} rassemblement cantonal de la FNACA à Plumieux qui s'est déroulé en présence de l'ensemble des maires du canton, de Mme Béatrice BOULANGER et M. Romain BOUTRON Conseillers Départementaux et de M. Marc LE FUR, Député de la circonscription.



COMITÉ DES FÊTES DU BOURG

L'Assemblée Générale a eu lieu le 25 mars 2023 à 18h30 à la salle Sterenn.



Marie-Paule BUZULIER, Présidente, a présenté le bilan activités 2022.
Bilan des foulées du mois de juin : 143 coureurs, peu en rapport à d'autres années...
Petit bémol sur présence de spectateurs en vélo ou trottinette, qui perturbait les coureurs.
Voir en 2023 pour actions à mener...
La rando dînatoire de septembre a été un succès.

Le bilan financier est positif.

Pour 2023

L'année a commencé par une soirée cabaret en février avec une salle comble.
En avril, tournoi de pétanque.
Les « Foulées » s'appellent désormais « trail ».
Un nouveau circuit pour la rando dinatoire sera proposé.
Une journée de débroussaillage aura lieu courant avril.

L'Assemblée Générale s'est terminée par un repas pour tous les bénévoles.

Election du bureau

Elle aura lieu le

VENDREDI 14 AVRIL à 19h à la salle des Lilas.

Suivie de la remise des maillots, accompagné des sponsors, pour les coureurs des Foulées de La Micheline

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

Le voyage est prévu le **VENDREDI 30 JUIN**, il clôturera la saison.
Afin de prévoir le nombre de places pour les adhérents, il est impératif que votre réponse soit donnée lors du prochain café de l'amitié le **JEUDI 13 AVRIL**.

Prochains après-midi café :

Les jeudis 13 et le 27 Avril.

Le loto aura lieu le DIMANCHE 30 AVRIL à la Salle Sterenn



Vie du Club

↳ PORTES OUVERTES U15 et U18 :

Organisation de portes ouvertes pour les catégories U15 et U18 (enfant né en 2006, 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011).

Les lundis 17 et 24 Avril et les jeudis 20 et 27 Avril, de 18h à 19h30

Les séances se dérouleront à la salle omnisports de St Barnabé.

↳ FÊTES DU FUTSAL :

Le vendredi 28 Avril, le club sera en fête !

Au programme :

Match U15 à 19h45

Entrée des joueurs accompagnés de la section bébé sport à 21h

Match Sénior à 21h15

Buvette et animation tout au long de la soirée.

Résultats

- SENIOR A :

Compétition	Date	domicile	extérieur	Résultat
Coupe Côtes d'Armor	10/03/2023	FC Barnabéen	Trémuson FC	3 à 6
Championnat	17/03/2023	FC Barnabéen	Loudéac Hermine	7 à 11
Championnat	21/03/2023	Plélo AS	FC Barnabéen	5 à 3
Championnat	31/03/2023	FC Barnabéen	Loudéac St Bugan	3 à 0F

- SENIOR B :

Compétition	Date	domicile	extérieur	Résultat
Championnat	14/03/2023	Lanrodec Celtic	FC Barnabéen B	11 à 2
Championnat	21/03/2023	Plélo AS B	FC Barnabéen B	10 à 2
Championnat	31/03/2023	FC Barnabéen B	Lanrodec Celtic B	

Calendrier :

- SENIOR A :

Journée	Semaine	Date	Heure	Jour	domicile	extérieur
Championnat	14	05/04/2023	20h30	Mercredi	Plédran GSS	FC Barnabéen
Championnat	15	14/04/2023	21h15	Vendredi	FC Barnabéen	St Brieuc Futsal
Championnat	16	20/04/2023	21h30	Jeudi	Trémuson FC	FC Barnabéen
Championnat	17	28/04/2023	21h15	Vendredi	FC Barnabéen	Plouguernevel US

- SENIOR B :

Journée	Semaine	Date	Heure	Jour	domicile	extérieur
Championnat	14	07/04/2023	21h15	Vendredi	FC Barnabéen B	Loudéac OSC B
Championnat	15	13/04/2023	20h45	Jeudi	St Brieuc Futsal B	FC Barnabéen B
Championnat	16	21/04/2023	21h15	Vendredi	FC Barnabéen B	Guingamp Futsal B

Annonces commerciales

LE GWENËSTAN

Plats à emporter et sur place

Jeudi 6 Avril : Couscous

Jeudi 13 Avril : Jambon à l'os

Jeudi 20 Avril : Rougail saucisse

Jeudi 27 Avril : Porc au caramel

Jeudi 4 Mai : Poulet tandoori

Nous proposons une deuxième soirée spéciale « Crêpes et Galettes »

le SAMEDI 15 AVRIL à partir de 19h.

La carte est déjà disponible sur la page Facebook et au restaurant sur demande.

Réservation conseillée au 02.96.67.15.83

Par ailleurs, nous constatons une énorme baisse des commandes de plats à emporter du jeudi. Celle-ci seront maintenues pour Avril et nous ferons le point début mai.

Nous tenons tout de même à remercier les quelques clients qui commandent régulièrement le jeudi pour leur soutien et leur fidélité.

Au plaisir de vous accueillir.

Gwen et Stan

Tél. : 02.96.67.15.83

Mail : legwenestan.contact@gmail.com

«L'ARGOAT»

Bar – Tabac – Presse – Grattage - Parions sport – Recharges téléphoniques – Timbres amendes - Abonnements xbox, RMC Sport – Netflix - Amigo - Point relai : Pick Up – Cartes grises.



Ses Horaires

Lundi – Mardi – Mercredi : 7h45 à 20h

Jeudi : FERMETURE

Vendredi : 7h45 à 20h

Samedi & Dimanche : 8h30 à 20h



Tél. : 02.96.67.16.25

Agenda

02/04/2023	TOURNOI DE PÉTANQUES – Comité des Fêtes – 10h00 – Esplanade des St-Médard
14/04/2023	Élection du bureau du Comité des Fêtes du Bourg – 19h00 – Salle des Lilas.
17/04/2023	Animation au City Stade – De 14h00 à 15h30
20/04/2023	Jeux en vadrouille avec la Ludothèque de Loudéac – De 15h à 17h – Salle Sterenn
21/04/2023	Conseil Municipal – 20h30 – Mairie
24/04/2023	Comité de l'Info – 20h30 – Mairie
26/04/2023	Jeux vidéos et réalités virtuelles – De 9h00 à 11h30 – Bibliothèque
30/04/2023	LOTO – Club Bruyères d'Arvor – 14h00 – Salle Sterenn

Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Michel BOISDRON – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus).

Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND (membres).

+ Pliage : *Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN – M. Robert FLÉHO*